



SEPTEMBRE 2025

LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU SÉNAT SYNTHÈSE DE TABLE RONDE

DIRECTION
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
ET DU PROTOCOLE

RI_EI_2025_06

Cette synthèse a été réalisée par la Direction des Relations internationales et du Protocole à la suite de la table ronde relative au rôle des diplomaties en faveur des droits des femmes dans un contexte de multiplication des crises. Organisé au Sénat le 23 mai 2025 sous le haut-patronage du Président Gérard Larcher, cet événement était porté par la délégation du Bureau à la coopération interparlementaire et aux groupes interparlementaires d'amitié, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, en partenariat avec Cités Unies France.

QUEL RÔLE POUR LES DIPLOMATIES EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES DANS UN CONTEXTE DE MULTIPLICATION DES CRISES ?

La Constitution française de 1958, qui reprend le préambule de la Constitution de 1946, affirme le principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Ce principe est défendu sur la scène internationale par les autorités françaises ; le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) a présenté, le 8 mars 2025, une stratégie internationale pour une diplomatie féministe. Il s'agit donc d'un axe important de la diplomatie française, mis en œuvre par le gouvernement, les parlementaires et les collectivités territoriales.

La multiplication et l'intensité croissante des crises observées à l'échelle internationale affectent de plus en plus les civils et en particulier les femmes. Face à l'urgence de ces situations, la coopération décentralisée constitue un vecteur essentiel de solidarité et de résilience pour les femmes à travers le monde. C'est pourquoi le Sénat s'est associé à Cités Unies France (CUF) pour organiser un événement visant à promouvoir les coopérations en faveur des droits des femmes, dans le cadre des « Rendez-vous de la diplomatie des territoires »¹. Cet événement était co-présidé par M. Loïc Hervé, Vice-Président du Sénat en charge de la coopération interparlementaire et des groupes interparlementaires d'amitié, et Mme Élise Pereira-Nunes, Adjointe au maire de Tours déléguée à l'égalité des genres et Présidente de la dynamique genre de CUF.



Discours d'ouverture de M. Loïc Hervé

« Il est indispensable de veiller à ce que les droits des femmes soient intégrés non seulement dans les politiques publiques internes, nationales et locales, mais aussi dans les enceintes internationales où sont débattues – et aujourd'hui trop souvent attaquées – des positions de principe à portée en théorie universelle sur nos valeurs, dont les droits des femmes font naturellement partie. » **Loïc Hervé**

I. De quelle manière les situations de crise exacerbent-elles les inégalités de genre ?

Panorama des situations de crises exacerbant les inégalités de genre

Bien qu'elles soient multiformes (conflits armés, instabilité politique, changement climatique, pandémies, etc.), les crises ont un point commun :

¹Les Rendez-vous de la diplomatie des territoires sont des rencontres périodiques initiées par CUF, visant à faire dialoguer représentants de l'État, des collectivités territoriales et du Parlement sur les sujets relatifs à la diplomatie des territoires.

2 QUEL RÔLE POUR LES DIPLOMATIES EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES DANS UN CONTEXTE DE MULTIPLICATION DES CRISES ?

toutes aggravent les vulnérabilités auxquelles les femmes sont exposées. Celles-ci sont souvent les premières victimes de l'insécurité, de la pauvreté et de l'exclusion.

En parallèle, les violences fondées sur le genre connaissent une recrudescence dans les contextes de guerre, touchant environ 600 millions de femmes, souvent confrontées à des violences sexuelles, des mariages forcés ou encore des mutilations, avec des répercussions profondes sur leur santé physique et mentale. Par ailleurs, les femmes peuvent être instrumentalisées à des fins politiques et être ainsi davantage exposées à des mesures liberticides.

Certaines mesures prises dans ces contextes, comme la fermeture de services de soins gynécologiques durant les crises sanitaires ou les restrictions d'accès à la terre et aux ressources agricoles, contribuent à la dégradation des conditions de vie des femmes et à l'aggravation de leur précarité. Déborah Rouach, co-fondatrice et directrice du département recherche de l'Institut du genre en géopolitique, a plaidé pour un accès équitable aux droits, soins et ressources.

« Au cours des 5 dernières années, les conflits mondiaux ont été multipliés par deux et, en 2023, ce sont plus de 600 millions de femmes et de filles vivant dans une zone de conflit armé, ce qui constitue une hausse de 41 % depuis 2015 d'après ONU Femmes. »
Déborah Rouach

La lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits et aux situations post-conflit

Lors des conflits, les violences sexuelles, telles que l'esclavage sexuel, les stérilisations forcées, les grossesses imposées et les mariages contraints, peuvent être utilisées comme armes de guerre. Ces pratiques entraînent des séquelles durables chez les victimes, entraînant la désintégration du tissu social et contribuant au renforcement des stéréotypes de genre. Dans certains pays, comme Haïti, l'ampleur de ces violences limite sévèrement la liberté de mouvement des femmes et accroît leur isolement. En Ukraine, l'usage massif des violences sexuelles, notamment par les forces russes, a été largement documenté. Les modalités de règlement des conflits peuvent également être source de discriminations pour les femmes. Léa Darves-Bornoz, directrice des opérations de *We Are NOT Weapons of War*, a indiqué qu'au Nigéria, certaines négociations conduites par le gouvernement avec les groupes armés, comme Boko Haram, ont conduit des femmes à être utilisées comme monnaie d'échange dans le cadre des accords de désarmement. Certaines avancées sont néanmoins observées : par exemple, l'Ukraine cherche actuellement à renforcer et à adapter son cadre

juridique pour mieux lutter contre ces violences. Enfin, Léa Darves-Bornoz, a insisté sur le rôle crucial des organisations civiles pour protéger les droits des femmes.

Le mouvement municipal féministe, accélérateur de progrès vers l'égalité et le rôle des femmes dans les processus de paix



Intervention de Madame Carlotta Gradin

Les femmes ont un rôle central à jouer dans la transformation des politiques aux niveaux local, national et international. La France est particulièrement engagée dans cette cause, en valorisant leur leadership et en promouvant l'agenda féministe, illustré notamment lors du Forum Génération Égalité, à Paris, en juillet 2021. Les valeurs d'égalité, de justice et d'inclusion sont prônées au sein du mouvement municipal féministe. Le mouvement vise à transformer la gouvernance en favorisant la participation des femmes, ainsi que celle de l'ensemble de la société, à l'élaboration de politiques sensibles au genre. Pour Emilia Saiz, secrétaire générale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), le féminisme municipal consiste à développer des politiques locales reposant davantage sur la bienveillance : il ne s'agit pas seulement de défendre les droits des femmes, mais de construire un avenir plus juste et inclusif pour toutes et tous.

Les femmes ont aussi un rôle essentiel à jouer dans les processus de paix. Bien que des études menées par ONU Femmes sur les processus de paix montrent que la paix est plus durable lorsque les femmes y participent, elles ne représentent que 9 % des médiateurs et 19 % des signataires d'accords de paix. Présentes sur le terrain, notamment au Yémen, au Soudan ou en Ukraine, les femmes mènent aussi des actions concrètes (accès à l'eau, soutien aux civils, déminage). ONU Femmes contribue à renforcer leur leadership en soutenant 60 gouvernements et en travaillant avec des partenaires locaux pour développer des actions pensées par des femmes. La déclaration et le Programme d'action de Pékin² servent de base pour porter ce plaidoyer. Carlotta Gradin, Présidente d'ONU Femmes France, a souligné la nécessité de donner une vraie place aux femmes dans le processus décisionnel pour bâtir une paix

² La Déclaration et le Programme d'action de Pékin ont été adoptés à l'unanimité par 189 pays lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995. Ils

reconnaissent que l'égalité femmes-hommes est essentielle au développement et appellent les États à agir dans douze domaines clés pour les droits et l'autonomie des femmes.

3 QUEL RÔLE POUR LES DIPLOMATIES EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES DANS UN CONTEXTE DE MULTIPLICATION DES CRISES ?

durable, en prenant en compte leurs besoins spécifiques.

II. La stratégie et la mobilisation du Sénat en faveur des droits des femmes et la diplomatie féministe mise en œuvre par l'État dans un contexte de multiplication des crises

La mobilisation du Sénat

Le Sénat s'engage activement en faveur des droits des femmes à travers ses activités de coopération interparlementaire, les actions conduites par les groupes interparlementaires d'amitié (GIA) et sa participation aux assemblées parlementaires internationales. Il soutient des initiatives comme le programme d'invitation des personnalités d'avenir ou l'Initiative Marianne, en accueillant des défenseurs des droits des femmes. Les échanges bilatéraux et multilatéraux favorisent par ailleurs le partage de bonnes pratiques. Par exemple, le Sénat a accueilli, en décembre dernier, une délégation du Réseau des femmes parlementaires de la République de Corée. De leurs côtés, les GIA sont soumis à une obligation de parité lors de leurs déplacements et abordent régulièrement les enjeux d'égalité. Enfin, les délégations sénatoriales participent activement à des forums internationaux sur la représentation politique et l'autonomisation des femmes, comme la Conférence mondiale des femmes parlementaires, dont la dernière édition s'est tenue à Mexico en mars 2025, dans le cadre de l'Union interparlementaire³.

Sous la présidence de Dominique Vérien, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes est particulièrement investie pour promouvoir l'égalité entre les sexes à l'échelle internationale. La délégation mène des travaux d'évaluation des politiques publiques et participe à des actions de plaidoyer, notamment en lien avec la diplomatie féministe. Elle organise régulièrement des rencontres et colloques, comme celui de 2023 intitulé « Accès à l'avortement dans le monde : législation comparée et état des lieux »⁴. Elle s'implique aussi dans les grandes instances internationales, comme en témoigne sa participation à la Commission de la condition de la femme de l'ONU, en mars 2025, pour promouvoir l'égalité et l'autonomisation. Dominique Vérien a rappelé que la délégation exprimait des positions politiques fortes sur la scène internationale, comme en témoigne la résolution adoptée en 2019 par le Sénat pour lutter contre le mariage des enfants, les grossesses précoces et les mutilations sexuelles féminines, appelant la diplomatie française à s'engager sur ces enjeux.

La diplomatie féministe de la France en action

La diplomatie féministe de la France se concrétise au travers d'une multitude d'initiatives portées à différents niveaux, notamment via l'action extérieure des collectivités territoriales. La Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) du MEAE joue un rôle clef dans cette mise en œuvre, en soutenant des projets favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes, grâce à la coopération décentralisée et à l'implication de la société civile, en particulier des ONG. Cette diplomatie « démultipliée » mobilise l'ensemble des acteurs. Selon Frédéric Cholé, Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile, en 2024, neuf projets ont été cofinancés par le MEAE à hauteur de 600 000 euros sur cette thématique. En 2025, l'égalité femmes-hommes devient d'ailleurs un critère transversal intégré à tous les appels à projets du MEAE. Enfin, un groupe de travail dédié à la diplomatie féministe devrait être créé lors de la 2^e édition des Assises de la diplomatie parlementaire et de la coopération décentralisée prévue à l'automne 2025, afin d'améliorer les synergies entre tous les acteurs.



Intervention de Mme Dominique Vérien

III. L'action internationale des collectivités territoriales : la diplomatie féministe portée par les collectivités territoriales dans un monde en tension

Les modes d'action des collectivités territoriales en matière d'égalité des genres et la mise en réseau des bonnes pratiques

La diplomatie féministe des collectivités territoriales se caractérise par une volonté affirmée d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des actions de coopération décentralisée, notamment grâce à la prise en compte systématique de la dimension de genre à chaque étape des projets, de leur conception à leur mise en œuvre, appuyée par l'utilisation de marqueurs statistiques. Clare Hart, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, Présidente de la dynamique crises de CUF, a exposé plusieurs projets concrets illustrant cette approche : en Mauritanie, des coopératives de

³ [Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'UIP 2025 | Union Interparlementaire](#)

⁴ [Accès à l'avortement dans le monde : législation comparée et état des lieux | Sénat](#)

4 QUEL RÔLE POUR LES DIPLOMATIES EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES DANS UN CONTEXTE DE MULTIPLICATION DES CRISES ?

femmes assurent désormais la gestion de fontaines et de services d'assainissement ; au Maroc, dans la vallée d'Arryen, le développement du tourisme durable repose largement sur la participation économique des femmes ; au Sénégal, la création d'un incubateur d'entreprises dans la région de Dakar vise explicitement à garantir que la moitié des projets soient portés par des femmes. Cette politique inclut également l'accueil de femmes en exil et la coopération avec des associations féministes locales. La réactivité face aux crises et la participation aux dispositifs nationaux et européens, ainsi qu'aux appels à projets ministériels, contribuent à renforcer cette dynamique de diplomatie féministe portée par les collectivités territoriales.



Intervention de Mme Élise Pereira-Nunes

Ernestine Ronai, ancienne coordinatrice nationale « violences faites aux femmes » de la mission interministérielle pour la protection des femmes, a ensuite présenté l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis. Celui-ci réunit 30 villes du département collaborant avec la police, les services sociaux et les associations locales. Très tôt, l'Observatoire s'est ouvert à l'international, en s'inspirant de bonnes pratiques venues de l'étranger, comme l'introduction du « téléphone grave danger » espagnol, et bénéficie d'une reconnaissance officielle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. L'Observatoire anime également un réseau international et contribue à la création d'initiatives similaires en Afrique et en Amérique latine, notamment concernant la lutte contre les féminicides, les mariages forcés ou les mutilations sexuelles féminines. Il développe enfin de nombreux outils pédagogiques : MOOC, fiches thématiques, « violentomètre », pour mutualiser et diffuser les pratiques efficaces.

Grand Témoin : Présentation de la nouvelle stratégie féministe du gouvernement français

Delphine O, Ambassadrice pour les droits des femmes, a présenté la nouvelle stratégie féministe du gouvernement français, lancée cette année après un an et demi de co-construction avec les collectivités territoriales, la société civile et divers partenaires. Cette stratégie vise à intégrer l'égalité

des genres dans toutes les politiques, en particulier au sein de la politique étrangère, en faisant de la défense des droits des femmes et des filles un objectif systématique dans les grands forums internationaux (ONU, G7, G20, UE). Cette stratégie prend également en compte les grands défis contemporains tels que le changement climatique et le numérique, en portant une attention particulière aux risques de reproduction des biais de genre par l'intelligence artificielle, comme cela a été évoqué du 6 au 11 février 2025 lors du sommet sur l'IA de Paris. Sa mise en œuvre implique la mobilisation de tous les ministères et institutions publiques, des acteurs privés et académiques, ainsi que l'établissement de comités de suivi et l'organisation régulière d'événements pour soutenir cette démarche féministe.

Conclusions

Dans les contextes de crise, les droits des femmes sont particulièrement vulnérables, rendant nécessaire la mise en œuvre d'une véritable diplomatie féministe pour bâtir une paix durable et inclusive. Les collectivités territoriales ont un rôle déterminant à jouer pour traduire localement les engagements internationaux, en intégrant la perspective de genre dans les politiques publiques et en favorisant la participation des femmes aux prises de décision.

À Strasbourg, Dominique Bertholle, Adjointe à la Maire chargée des relations internationales, a cité la mise en place d'un plan annuel pour l'égalité de genre, un budget sensible au genre, la priorisation de l'ODD 5, ou encore l'organisation de formations à destination d'élues tunisiennes. Elle a appelé à renforcer le partage des bonnes pratiques entre les collectivités territoriales.

Corinne Féret, Vice-Présidente de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat, a conclu la table ronde en soulignant l'engagement grandissant des collectivités territoriales françaises à l'international pour la défense des droits des femmes, en lien avec l'action du Gouvernement et du Parlement. Les exemples concrets présentés lors des échanges ont illustré la diversité et l'efficacité des actions menées dans le cadre de la coopération décentralisée et de la diplomatie féministe. Les témoignages ont également insisté sur la nécessité d'une coordination étroite entre collectivités, État et société civile. Ce dialogue renouvelé doit permettre de renforcer la visibilité, la cohérence et l'efficacité des initiatives en faveur de pour l'égalité femmes-hommes et l'accès de tous aux droits fondamentaux.

Pour aller plus loin

[Retrouver le programme de la table ronde](#)
[Revoir la vidéo de la table ronde](#)